

Sommet sur l'économie de la faune sauvage en Afrique

Organisé par l'Union africaine et le Programme des Nations Unies pour l'environnement

Chutes Victoria, Zimbabwe - 25 juin
2019

DÉCLARATION

La voix des communautés : un nouveau pacte pour les communautés rurales, la faune et les ressources naturelles

Nous, plus de 40 représentants communautaires de 12 pays africains, nous sommes réunis en amont du Sommet africain sur l'économie de la faune sauvage afin de partager nos expériences de vie au contact de cette faune merveilleuse, protégée et préservée par nos ancêtres depuis des temps immémoriaux, partie intégrante de leur culture, de leurs traditions et de leur économie. Nous avons discuté du rôle des communautés dans la gestion des ressources fauniques sur leurs terres, et de leur capacité à assumer durablement les coûts liés à cette faune depuis des siècles, malgré l'héritage persistant des lois et politiques coloniales qui les ont marginalisées. Nous sommes en première ligne pour protéger les ressources naturelles et lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Un élément clé du potentiel économique de l'Afrique réside dans sa biodiversité et son économie de la faune sauvage, qui constituent un avantage concurrentiel unique pour lutter contre la pauvreté et bâtir des communautés résilientes. Face aux mutations rapides que connaît l'Afrique – pauvreté et inégalités croissantes, impacts du changement climatique et transformation croissante des terres susceptibles de déstabiliser les économies du continent –, Il est urgent de prêter une attention particulière à ces menaces.

Nous ne sommes pas des communautés impuissantes. Nous avons la capacité de mener à bien ce nouveau pacte, si nos droits de propriété, de gouvernance et d'utilisation de nos ressources naturelles sont reconnus et respectés, en tant qu'actionnaires et non comme simples parties prenantes.

Nous vous implorons donc, chefs d'État et de gouvernement africains, ainsi que le secteur privé et les organisations internationales, de reconnaître le rôle des communautés dans la propriété, la gestion et la conservation des ressources naturelles qui sont le moteur de l'économie de la faune sauvage en Afrique, et de prendre en compte nos préoccupations, dans un esprit de justice environnementale et économique. Passons d'une situation inéquitable à un véritable accord.

Objectifs

Constatant l'augmentation de la pauvreté rurale sur le continent, la perte de faune et d'habitat, le manque d'inclusion des communautés dans la prise de décision et l'absence de droits, notre objectif est de redéfinir le programme de gestion communautaire des ressources naturelles afin de :

- Réduire la pauvreté au niveau des ménages ;
- Faire de la faune sauvage un moteur économique rural ;
- Obtenir l'autodétermination et la sécurité des droits et du logement ; et

- Développer des institutions communautaires solides pour gérer la faune sauvage de manière durable.

Solutions et perspectives d'avenir

Compte tenu des arguments précédents, nous, les communautés d'Afrique, proposons la voie à suivre pour parvenir à un Nouveau deal :

- Reconnaître les droits des communautés sur la propriété, la gestion et l'utilisation des ressources - Renforcer la gouvernance et les institutions communautaires
- Renforcer et développer les capacités locales des communautés en matière de gouvernance et de gestion des ressources naturelles
- Recapitaliser les communautés et leurs ressources naturelles, y compris au-delà des frontières
- Veiller à ce que la voix des communautés soit entendue dans l'élaboration des politiques et la prise de décision, du niveau local au niveau mondial.
- Renforcer la gestion adaptative fondée sur des données probantes, en intégrant les connaissances autochtones - Promouvoir les partenariats d'investissement dans une économie de la faune appartenant à la communauté.
- Veiller à ce qu'une part complète et équitable des bénéfices tirés de l'économie de la faune sauvage revienne directement aux communautés.
- Changer le modèle de développement : passer de la réalisation d'actions pour les communautés à la mise en place d'un système de financement de communautés bien gouvernées qui agissent pour le compte des communautés.
eux-mêmes

Il s'agit d'une invitation aux chefs d'État et de gouvernement africains, au secteur privé et aux organisations internationales à travailler avec nous pour permettre aux communautés de notre continent de parvenir à un nouveau pacte qui constituera une base plus solide pour l'économie de la faune sauvage africaine.

Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une première étape essentielle vers un processus concerté qui nous rassemble, en tant que communautés, gouvernements, secteur privé et organisations internationales, sur un pied d'égalité pour préserver notre biodiversité pour les générations futures. Nous appelons la communauté internationale à soutenir cette initiative, car notre biodiversité est un patrimoine mondial.

Nous demandons que cette déclaration soit inscrite au compte-rendu officiel de ce sommet.

Signataires

1. Bachir Zahia - Représentante des femmes autochtones d'Afrique du Nord (Algérie)
2. Gakemoto Sata - TOCaDI (Trust for Okavango Cultural and Development Initiative (Botswana)
3. Mufumo Difima Ntinu - Roi traditionnel (République démocratique du Congo)
4. Prescilia Monireh Kapupu - ANAPAC - Alliance Nationale d'Appui et de promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en République Démocratique du Congo (République Démocratique du Congo)
5. Dickson Kaelo - Association des réserves communautaires de faune sauvage du Kenya (Kenya)
6. Mohammed Handaine - Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique (Maroc)

7. Catarina Chidiamassamba - Projet FNDS-MozBio (Mozambique)
8. José Monteiro - Initiative foncière communautaire (Mozambique)
9. Maxi Louis - Association namibienne des organisations de soutien à la gestion communautaire des ressources naturelles (Namibie)
10. Brissetta I.Hendricks - Association des réserves naturelles d'Ûibasen Twyfelfontein et du sud du Kunene (Namibie)
11. Hilma Angula - Association namibienne des organisations de soutien à la gestion communautaire des ressources naturelles (NACSO) (Namibie)
12. Lamson Maluleke - Peuples Makuleke (Afrique du Sud)
13. Timex Moalosi - Delta de l'Okavango (Botswana)
14. Ikal Ang'elei - Amis du Lac Turkana (Kenya)
15. Lesle Jansen - Justice naturelle (Afrique du Sud)
16. Lungisa Hann - Assemblée des femmes rurales (Afrique du Sud)
17. Masego Madzwamuse - Southern Africa Trust (Afrique du Sud)
18. Bupe Banda - Forum GCRN de Zambie (Zambie)
19. Isaac Banda - Forum GCRN de Zambie (Zambie)
20. Chiza Duncan Mkandawire - Nyika Vwaza pour l'Association des ressources naturelles et du développement rural (Malawi)
21. Malidadi Berlings Langa - Kasungu Wildlife Conservation for Community Development Association (KAWICCODA) (Malawi)
22. Chifundo Dalireni - Société pour la faune et l'environnement du Malawi (Malawi)
23. Malan Lindeque – NACSO (Namibie)
24. Liberty Chauke - Association des feux de camp du Zimbabwe (Zimbabwe)
25. Rodgers Lubilo - Forum CBNRM de Zambie (Zambie)
26. Steven Robert Johnson – VukaNow (Afrique du Sud)
27. Kule Chitepo - Programme des eaux résilientes (Afrique du Sud)
28. Lola Lopez - Programme Resilient Waters (Mozambique)
29. Tinashe Mutoredzanwa - Programme des eaux résilientes (Afrique du Sud)
30. Steve Collins - Programme Resilient Waters (Afrique du Sud)
31. Liliane Limenyande - Programme Resilient Waters (Afrique du Sud)
32. Charles Jonga - Programme CAMPFIRE (Zimbabwe)
33. Aaron Maramba - Trust de développement communautaire Gudo du Zimbabwe (Zimbabwe)
34. Lorna Dax - Khaodi //Haos Conservancy (Namibie)
35. Joseph Itogwa - RDC - ANAPAC (République démocratique du Congo)
36. Rokhaya DIEYE - Sénégal 37. Daniel
37. Misaki - Ouganda
38. Nkosana Butholenkosi Masuku - Zimbabwe